

## La transformation des âges et des parcours de vie

F. Romaine Ouellette

Volume 9, numéro 2, 1996

Les âges de la vie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057885ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057885ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Ouellette, F. R. (1996). La transformation des âges et des parcours de vie. *Recherches féministes*, 9(2), 1–11. <https://doi.org/10.7202/057885ar>

---

# INTRODUCTION

---

## La transformation des âges et des parcours de vie

F. Romaine Ouellette

La problématique des âges de la vie traverse les principaux débats sur les sociétés actuelles et sur leur avenir. En effet, certains des grands enjeux sociopolitiques de l'heure, tels que le renouvellement des générations, l'insertion professionnelle des jeunes et l'augmentation du coût des régimes publics de santé et de soutien aux différentes catégories de personnes dépendantes, sont étroitement liés à une mutation encore récente des temporalités individuelles et collectives. Cette mutation est le plus souvent expliquée à partir d'un point de vue démographique, en mettant l'accent sur le vieillissement accéléré des populations occidentales dont la baisse des taux de natalité et l'allongement de la vie ont atteint des records historiques. De fait, après le *baby boom* des années d'après-guerre (1946-1965), les taux de fécondité ont fléchi de telle sorte que les naissances actuelles n'assurent même plus le remplacement des générations. Au Québec, par exemple, la descendance finale est passée de 2,42 enfants par femme née en 1940 à 1,76 pour celles qui sont nées en 1950 et à 1,60 pour celles nées en 1960 (Leblanc, Lefebvre et Merrigan 1996: 14). L'âge moyen de la population augmente donc, d'autant plus que l'espérance de vie recule constamment lorsqu'on s'approche de plus en plus de 80 ans. La proportion de personnes de 65 ans et plus s'accroît progressivement, ce qui ira en s'accélégrant au moment où les enfants du *baby boom* atteindront cet âge. Parmi la population âgée, la proportion des femmes est plus élevée que celle des hommes, car elles vivent plus longtemps.

Ces phénomènes assez facilement observables et quantifiables peuvent apparaître, à première vue, comme des facteurs déterminants du changement social. En réalité, les changements démographiques ne prennent sens qu'une fois mis en relation avec la dynamique sociale qui leur a permis de se déployer. Or, la transformation des rapports sociaux de sexe a été un élément central dans le processus de vieillissement des populations, lequel a affecté plus radicalement les femmes que les hommes (Loriaux 1995). La chute de la fécondité est largement fonction de l'entrée massive des femmes dans la main-d'œuvre active depuis les années 60 et de la diversité des réorganisations sociales et familiales qui l'ont accompagnée. Si les femmes ont une activité professionnelle, elles ne l'envisagent pas comme incompatible avec l'exercice de la maternité. La majorité se maintiennent sur le marché du travail pendant les années de maternage intensif qui suivent la naissance de leurs enfants. En 1992, par exemple,

seulement 32,8 p. 100 des mères canadiennes âgées de 20 à 24 ans et ayant au moins un ou une enfant de moins de 7 ans ne participaient pas au marché du travail; 47,6 p. 100 travaillaient à temps plein et 19,6 p. 100 à temps partiel. Les 25 ans et plus étaient encore plus nombreuses à travailler (mais 37,8 p. 100 des 40-44 ans étaient au foyer) Leblanc, Lefebvre et Merrigan 1996: 21). Ce changement dans la division sexuelle du travail a favorisé une redéfinition des rôles conjugaux vers un partage des responsabilités matérielles et financières des ménages et, quoique dans une trop faible mesure, un partage des tâches domestiques et des responsabilités parentales.

La possibilité d'une autonomie financière pour les femmes, après desquelles l'État prend le relais au besoin lorsqu'elles sont seules et sans emploi, a joué une part importante dans l'introduction de nouveaux comportements dans la sphère privée et dans la «désinstitution» de la famille (Tahon 1995). Jusqu'au terme des années 60, le mariage jouait un rôle clé dans la sexuation des parcours de vie. Il était un élément important du seuil d'entrée dans la vie adulte, non seulement en tant que rituel assurant le traitement symbolique et social de ce passage, mais aussi parce qu'il avait un effet structurant sur les relations entre l'homme et la femme dans le couple et dans la relation parents-enfant. Il plaçait l'épouse dans une situation de dépendance, conférant à son mari-pourvoyeur l'entretien et la direction du ménage et l'autorité sur les enfants. Pour les hommes, il constituait une voie d'accès privilégiée à une position socialement reconnue de responsabilité et de pouvoir qui venait renforcer les autres attributs de leur identité adulte. Pour les femmes, le mariage était plutôt une condition d'accès à l'exercice légitime de leur rôle social prioritaire, la maternité. Leur état civil de «femme mariée» les confinait dans un statut de mineures et consacrait leur dépendance ou leur subordination par rapport aux hommes dans les différents secteurs de la vie publique. Même les parcours de vie des enfants étaient fortement conditionnés par l'institution du mariage comme préalable à la parentalité. Les enfants adultérins, illégitimes ou «naturels» n'avaient pas les mêmes droits que celles et ceux qui étaient nés dans le cadre d'une union légitime et, toute leur vie, ils étaient pénalisés pour l'écart de conduite de leurs parents. Les mères célibataires étaient stigmatisées, souvent forcées d'abandonner leur enfant. Pour beaucoup d'entre elles, la nécessité de tenir secrète la naissance d'un ou d'une enfant conçu hors mariage a été l'élément le plus déterminant de toute leur vie.

Au cours des dernières décennies, des changements législatifs ont modifié considérablement la portée du mariage. L'épouse et l'époux sont maintenant égaux en droit; la notion de puissance paternelle a été remplacée par celle d'autorité parentale exercée conjointement par les deux parents; tous les enfants ont les mêmes droits, quelles que soient les circonstances de leur naissance. De plus, l'autonomie financière d'une proportion croissante de femmes et l'engagement de l'État à soutenir les mères seules permettent de rompre une union légale qui ne convient plus aux deux parties et en motivent plusieurs à refuser le mariage, sans pour autant renoncer à la vie de couple et à la formation d'une famille. Les divorces, les unions libres, les recompositions familiales et les situations de monoparentalité se multiplient. Le sens du mariage réside maintenant d'abord dans la recherche d'épanouissement personnel pour les individus et dans l'engagement affectif à long terme, ce qui peut aussi se vivre dans une union consensuelle.

L'instabilité des formes familiales signifie qu'un fort pourcentage de femmes connaissent au moins un épisode de monoparentalité. Ce sont elles qui assument alors, dans la très grande majorité des cas, la garde quotidienne des enfants et l'essentiel de leur prise en charge. Du point de vue des enfants, la baisse de la natalité et l'augmentation des situations de monoparentalité ou de recomposition familiale signifient qu'ils et elles sont nombreux à n'avoir ni frère ni sœur et nombreux aussi à avoir un beau-parent ou à vivre seuls avec leur mère: en 1990, d'après l'Enquête sociale générale de Statistique Canada, 77 p. 100 des enfants québécois ayant entre 0 et 5 ans vivaient avec leurs deux parents, 13 p. 100 vivaient en foyer recomposé et 10 p. 100 en famille monoparentale<sup>1</sup>.

La variabilité actuelle des circonstances de la mise en couple et de la formation d'une famille suppose une transformation des processus masculins et féminins d'entrée dans la vie adulte par rapport à laquelle nous avons encore relativement peu de recul. L'approche sociologique des cycles de vie qui postulait que les individus de chaque catégorie de sexe vivaient sensiblement les mêmes étapes de vie, de durée semblable, ordonnées de manière similaire et marquées par les mêmes rituels de passage ne permet plus de rendre compte des expériences individuelles. De même, la notion de cycle de vie familiale est remise en question par la multiplication des naissances qui surviennent dans le cadre d'une union libre ou avant le mariage et par la succession des divorces, des épisodes de monoparentalité et des recompositions familiales. Les histoires conjugales et reproductives des individus sont plus que jamais disjointes, d'où l'intérêt des études empiriques dans lesquelles on s'efforce de reconstituer des trajectoires biographiques.

Faut-il préciser que le mouvement féministe a été un facteur important dans l'accélération rapide de tous ces changements (Dandurand 1996)? Il a soutenu la remise en question des modèles de rôles antérieurs, tout en exigeant le redressement encore à parfaire des inégalités structurelles que ces modèles contribuaient à reproduire et à masquer. Il a travaillé aussi pour que les objectifs d'autonomie des femmes se traduisent dans des projets et des choix correspondant à leurs aspirations personnelles. En cela, le mouvement féministe a fait écho au phénomène d'individualisation croissante de notre rapport au monde. Les hommes et les femmes d'aujourd'hui assument, en effet, des identités plurielles (de sexe et d'âge, mais aussi de religion, d'ethnie, de profession, etc.) dans un processus personnel de construction de soi qui exige une prise de distance réflexive par rapport aux appartenances et aux statuts assignés.

Les changements démographiques et dans les rapports de sexe, combinés à la restructuration de l'économie et du marché du travail, ont transformé la catégorisation des âges. Ceux qui précèdent et qui suivent directement les années de vie adulte consacrées à l'activité professionnelle ont pris un nouveau relief. Pour les jeunes, garçons et filles, l'entrée dans l'âge adulte s'organise

---

1. Des distributions semblables ressortent pour les enfants canadiens de 6 à 8 ans, selon le recensement de 1991. Ces données ont été présentées par Nicole Marcil-Gratton et Évelyne Lapierre-Adamcyk lors d'un séminaire du partenariat «Familles et dynamiques intergénérationnelles», à Québec, le 13 septembre 1996.

maintenant selon des profils variés, sur l'axe socioprofessionnel comme sur l'axe familial-matrimonial (Galland 1993). La fin des études, l'insertion en emploi, le départ du domicile parental et la formation d'une union ne sont plus nécessairement des seuils critiques de passage à l'âge adulte étroitement liés les uns aux autres. La démocratisation de l'éducation et les exigences accrues du marché du travail ont entraîné une durée plus longue de la scolarisation. La situation économique rend particulièrement difficile l'insertion professionnelle, laquelle se fait sur le mode de l'intermittence et ne se stabilise que de plus en plus tardivement. Les jeunes retardent donc souvent le moment de la formation d'une famille, mais aussi celui de la mise en couple. Maintenant plus nombreux à quitter leur famille d'origine pour aller vivre seuls (plutôt que pour cohabiter avec un ou une partenaire) les jeunes peuvent aussi, à l'inverse, demeurer avec leurs parents, parfois longtemps au-delà de la vingtaine (Leblanc, Lefebvre et Merrigan 1996: 11).

En parallèle avec l'allongement de la position sociale d'indétermination que représente l'âge de la jeunesse (Dandurand *et al.* 1994) s'allonge aussi le temps de la retraite. En effet, les travailleuses et les travailleurs quittent le marché de l'emploi ou en sont éjectés de plus en plus rapidement, de sorte qu'il peut leur rester de 20 à 25 ans de vie sans incapacité majeure après leur retrait de la population dite active. La hausse de l'espérance de vie contribue à faire reculer l'âge où la mort sépare les couples: ces derniers sont maintenant plus nombreux qu'auparavant parmi la population des 65 ans et plus. Par contre, l'espérance de vie des femmes étant supérieure à celle des hommes (environ sept ans de plus en moyenne), elles forment la majorité des personnes âgées et la majorité de celles qui vivent seules.

Les gens qui atteignent un grand âge étant plus nombreux, il est de plus en plus fréquent que des jeunes connaissent non seulement leurs grands-parents, mais aussi leurs arrière-grands-parents. La coexistence de multiples générations au sein d'une même famille influe à la fois sur les relations interpersonnelles, la transmission des biens économiques et symboliques et les solidarités (Pitrou 1995). Les adultes qui sont dans la cinquantaine ou même dans la soixantaine peuvent devoir apporter simultanément un soutien à leurs descendants et descendantes (enfants et petits-enfants) et à leurs ascendants et ascendantes. Ces personnes n'héritent souvent pas de leurs propres parents avant d'avoir atteint personnellement l'âge de la retraite. Cette génération prise dans un faisceau d'obligations de solidarité est fréquemment appelée la «génération pivot» ou la «génération sandwich». Étant donné que ce sont le plus souvent des soins physiques, de l'aide morale et des services domestiques qui sont exigés, ce sont habituellement les femmes qui les dispensent, parce qu'elles sont socialisées à le faire et parce que ce sont elles qui sont «naturellement» sollicitées. Ainsi, à l'âge de la retraite, les femmes continuent souvent d'être lourdement mobilisées par leur famille, y compris par leurs propres parents devenus très âgés. Elles assument alors une part largement occultée des coûts sociaux et matériels reliés au vieillissement de la population globale. Cette part risque encore d'augmenter si ne s'allègent pas les fortes pressions vers l'exclusion du marché du travail des jeunes et des travailleuses et travailleurs vieillissants, qui pourraient contribuer au financement du régime public de sécurité sociale s'ils avaient accès à une activité économique reconnue (David 1995).

Les textes qui ont été réunis pour le présent numéro sur les âges de la vie permettent de rendre compte de ces différences entre les sexes, entre les générations et entre les individus, tout en suggérant des angles d'approche variés, tant sur le plan méthodologique que dans le choix des sujets de recherche. Leur juxtaposition met en évidence les transformations récentes du rapport des femmes à l'âge et au temps, à partir de domaines de recherche différents et relativement autonomes: la sociologie des âges ou des générations, les études sur la famille et celles sur le vieillissement, les études urbaines, l'histoire. Dans chacun de ces domaines, il reste encore beaucoup à préciser par rapport à la situation des femmes et aux rapports sociaux entre les sexes. Même à propos de la maternité, de la prise en charge des enfants et du travail, sujets que dans les analyses féministes on a déjà largement explorés, il convient de prendre acte des restructurations récentes dont les effets sont encore difficilement évaluables.

Les deux principaux angles de lecture du phénomène des âges ont été empruntés par les auteures. Celui des parcours de vie individuels structure l'analyse des modalités actuelles d'entrée dans l'âge adulte au féminin (Lemieux, Desrosiers et Le Bourdais), ainsi que la comparaison des itinéraires sportifs (Manidi Faes) et de la mobilité circulante (Haicault et Mazzella) d'hommes et de femmes à la retraite. L'autre angle de lecture, plus directement centré sur une catégorie d'âge ou sur une génération, s'articule au premier lorsque des liens sont établis entre les expériences vécues et des périodes déterminées. L'approche par génération est centrale dans deux articles dont le contraste souligne l'ampleur des changements accélérés qui se sont produits au cours du dernier siècle. L'article de Christine Piette porte sur les femmes âgées, à Paris dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'auteure montre que, associée à la vieillesse, la féminité était alors synonyme de pauvreté et d'isolement. Celui de Madeleine Gauthier porte sur les jeunes femmes de moins de 25 ans du Québec actuel et s'attache à faire la démonstration de leurs succès scolaires et professionnels comparativement à ceux des jeunes hommes. On ne s'étonnera pas que la maternité soit mentionnée de manière récurrente dans ces différents articles puisqu'elle demeure un des principaux éléments de référence dans la définition de l'âge adulte au féminin. La notion de maternité déborde toutefois largement la problématique des cycles de vie et de la différence sexuelle à l'âge adulte. Elle donne lieu à des usages idéologiques et politiques dont Louise Toupin prend acte en discutant des différentes facettes du «maternalisme» dans les revendications féministes. Son article, qui n'a pas été écrit en relation directe avec la problématique des âges, la rejoint néanmoins en mettant en évidence les liens à établir entre différentes générations historiques et le sens que prend la maternité pour les femmes, y compris dans les discours féministes et les revendications qu'ils énoncent.

Cet ensemble d'articles permet d'appréhender les femmes en tant qu'actrices sociales, dans leurs rapports à l'âge, en tenant compte de la marge de choix relative dont elles disposent et de leurs positions subjectives, sans perdre de vue le caractère structurant des rapports de sexe. L'accent est d'ailleurs mis sur la *sexuation des parcours de vie*, plutôt que sur la mesure des inégalités relatives entre hommes et femmes (sauf dans l'article de Gauthier). Le fait de privilégier ainsi l'examen de processus différenciés contribue surtout à

l'étude du genre et de l'identité sexuelle, comme le souligne Manidi Faes dans son article.

## **Les situations différenciées de générations particulières**

L'article de l'historienne Christine Piette témoigne de la situation des femmes au début de la période historique de «transition démographique», lorsque s'est amorcée la chute de la mortalité et de la natalité (et, partant, le vieillissement des populations) qui a accompagné l'industrialisation et l'urbanisation, dans ce cas-ci en France. L'auteure, en se référant à des recensements, ainsi qu'à des registres d'admission des hôpitaux, hospices et dépôts de mendicité, documente l'extrême pauvreté des femmes âgées (50 ans et plus) dans le Paris du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle s'interroge aussi sur le fait que les personnes qui, à l'époque, menaient des actions de bienfaisance ou tenaient un discours public sur l'indigence et la pauvreté n'ont à peu près pas mentionné la double discrimination subie par ces femmes. Elle souligne ainsi que les personnes âgées n'étaient pas perçues, à ce moment-là, comme constituant un groupe social précis doté de caractéristiques distinctives. Les femmes elles-mêmes ne constituaient pas non plus une catégorie sociale particulière, sauf de façon marginale. La construction sociale de la catégorie des personnes âgées est d'émergence plus récente.

Les notes de recherche de Monique Haicault et Sylvie Mazzella et de Marie-José Manidi Faes traitent également des personnes âgées, à l'époque actuelle cette fois, en tant qu'actrices et acteurs sociaux caractérisés par des pratiques différenciées. L'âge n'est alors plus associé au vieillissement biologique, à l'isolement et à la pauvreté (même si ce n'est pas exclu), mais plutôt à la cessation de l'activité professionnelle, soit à la retraite. À propos des personnes retraitées dont elles ont étudié la mobilité circulante à Marseille, Haicault et Mazzella parlent d'une génération historiquement singulière (c'est-à-dire d'un groupe de personnes liées par l'âge, l'époque et la culture, partageant une certaine conscience de leur appartenance à cette collectivité distincte, selon la définition d'Attias-Donfut et Lapiere (1994). Pour celle-ci, la retraite prend une nouvelle signification. Cette génération des adultes de l'après-guerre n'a à peu près pas connu le chômage et bénéficie actuellement de conditions inédites de stabilité et de sécurité financière grâce, notamment, aux soutiens collectifs. L'étude de Haicault et Mazzella montre que la mobilité quotidienne peut être un enjeu des relations entre hommes et femmes dans un couple, mais aussi qu'il existe des mobilités plurielles relativement individualisées qui remettent en question la division espaces publics-espaces privés, domicile-travail, y compris pour les femmes les plus pauvres dont les déplacements sont les plus restreints. Certaines images stéréotypées se trouvent déconstruites: femmes et hommes de cette «génération pivot» sont engagés dans des échanges de solidarité intergénérationnelle mais, souvent, se ménagent beaucoup d'autonomie à cet égard; les femmes seules ne sont pas particulièrement isolées, dépendantes et captives. Les auteures soulignent l'importance de la vie associative pour les gens à la retraite qui ont moins de 70 ans, ce dont Manidi Faes fait aussi état dans sa note de recherche à travers l'étude de la distribution différentielle des activités sportives chez des femmes et des hommes retraités en tenant compte de leurs itinéraires depuis l'adolescence. Les différences relevées portent la marque du



discours social paradoxal qui encourage le sport chez les femmes, mais freine la pratique sportive des épouses et des mères de famille. Devenues retraitées, le tiers de celles-ci se définissent comme sportives sans pourtant l'avoir jamais effectivement été. De plus, comparativement aux hommes, elles pratiquent une moins grande variété de sports, s'adonnant surtout à la gymnastique, et elles le font surtout dans des associations d'aînés et d'aînées, alors que les hommes préfèrent les clubs sportifs regroupant des personnes de tout âge.

Dans les autres articles, on aborde plus spécifiquement des problématiques reliées à l'entrée dans l'âge adulte. Celui de Denise Lemieux porte sur une «génération charnière», celle qui est arrivée à l'âge adulte après la période cruciale des années 60-70 (accessibilité à une contraception efficace, scolarisation allongée, entrée massive des femmes sur le marché du travail, début de la hausse des divorces et des unions libres, etc.) L'auteure rend compte de la diversification des parcours de vie de femmes qui étaient dans la trentaine au début des années 90 et qui en ont fait le récit en entrevue, dans une enquête sur le désir d'enfant. Lemieux délimite leurs représentations de la jeunesse et de l'âge adulte et analyse leurs choix stratégiques en tenant compte de leur origine sociale et de leurs conditions de vie. Tant sur l'axe scolaire-professionnel que sur l'axe familial-matrimonial, ces femmes ont souvent franchi les seuils critiques de l'âge adulte (départ du foyer parental, fin des études, emploi, mise en couple) de façon très graduelle, après une succession d'interruptions ou d'aller-retour entre travail et études, célibat et vie de couple. Leurs témoignages laissent voir que devenir parents représente, plus que jamais, le signe primordial de l'accomplissement de ce passage. De plus, le voyage, dans ses dimensions de mobilité et d'ouverture aux autres, mais aussi d'exploration de soi, émerge de leur discours comme métaphore de leur rapport à l'âge adulte et au brouillage de ses seuils critiques. Dans l'article de Lemieux, la maternité et la détermination exercée par les rapports sociaux de sexe sur la trajectoire des femmes sont mises en perspective par l'auteure, en posant comme une exigence de rigueur analytique la prise en considération des réalités matérielles et idéelles de chaque vie personnelle.

Les parcours de vie ne sont pas que des parcours d'une étape à une autre de l'engagement professionnel et familial. Ce sont aussi des parcours relationnels, de sorte que les relations conjugales et parentales demeurent déterminantes des trajectoires individuelles, leur donnent une pente. Dans une perspective démographique, Hélène Desrosiers et Céline Le Bourdais prennent acte de l'instabilité actuelle des unions et s'interrogent sur la formation et la durée des familles biparentales, en reconstituant des trajectoires reproductives et matrimoniales de trois générations de Canadiennes (celles qui ont constitué leur famille avant 1969, entre 1969 et 1979 ainsi qu'entre 1980 et 1990). La maternité est appréhendée sous un angle différent de celui qui est adopté habituellement: ce qui est recherché n'est pas tant l'impact de la maternité sur la trajectoire professionnelle que les liens à établir entre la trajectoire conjugale des femmes et leur engagement dans la parentalité. L'analyse réalisée suggère que le sens de l'union libre a changé depuis les années 80. La cohorte des femmes qui ont connu leur première maternité entre 1969 et 1979 (c'est-à-dire après l'entrée en vigueur de la loi canadienne sur le divorce, en 1969) se situait dans une décennie de rupture encore récente par rapport aux comportements antérieurs; celles qui ont alors vécu en union libre, qu'elles se soient mariées ou non avant



la naissance de leur enfant, ont donc été beaucoup plus à risque de vivre une rupture conjugale que celles qui se sont plutôt mariées au départ. Pour la période subséquente (1980-1990), les femmes qui se sont mariées directement avant de donner la vie ont toujours moins de chance de rupture que celles qui ont eu leur enfant en union libre. Par contre, celles qui se sont mariées après une période de cohabitation ont vu chuter fortement leur propension à se séparer et sont maintenant très proches des femmes mariées, alors qu'avant les femmes dans la même situation avaient des risques semblables à ceux des cohabitantes.

Ces résultats suggèrent que les variations des comportements conjugaux dans le temps doivent être interprétées en tenant compte des perceptions, des attitudes et des valeurs qui se développent dans le cadre des unions consensuelles, plutôt qu'en cherchant à établir un lien direct entre des risques plus élevés de rupture et le type d'union choisi au moment de la mise en couple. De plus, il faudrait s'intéresser aux avantages que peut comporter l'union libre, en particulier pour les femmes, notamment celui d'offrir un contexte de souplesse favorable à un ajustement des rôles et des responsabilités, selon les besoins respectifs des partenaires.

L'accélération actuelle du changement social amène à considérer que presque à chaque décennie une nouvelle génération historique apparaît. Les filles et les garçons qui vivent actuellement l'âge de la jeunesse, ce long passage de plus en plus imprécis et individualisé vers l'âge adulte, pourraient-ils se révéler, à terme, avoir constitué une génération décisive qui marquera une rupture dans la transmission des modèles? L'article de Madeleine Gauthier tend à le suggérer à partir d'une analyse des gains importants faits par les jeunes femmes sur le plan de l'éducation et de l'emploi. L'auteure s'attache à démontrer qu'elles vivent une mobilité ascendante dans les stratifications scolaires et professionnelles, alors que cela semble être l'inverse pour les jeunes hommes. Dans son argumentation, elle insiste sur l'attention qu'il convient de prêter aux «effets de période» lorsqu'on étudie la situation d'une cohorte et elle propose que les jeunes femmes actuelles vivent une situation de rupture qui irait au-delà d'une simple amélioration de leur position par rapport à celle des jeunes hommes dans le monde scolaire et sur le marché du travail: elles vivraient une transformation des aspirations, des attitudes et des perceptions du monde social et des places à investir. À cet égard, il reste encore certainement beaucoup à apprendre et à connaître de la nouvelle génération, dont l'avenir dira jusqu'à quel point elle aura été une génération décisive entraînant une redéfinition du travail et de la vie privée pour ceux et celles qui viennent à sa suite. L'article de Gauthier indique la possibilité que nous soyons parfois aveugles à des transformations pourtant longtemps souhaitées et que la jeune génération des femmes se voit ainsi contester le droit de jouir sereinement d'une expérience inédite de recomposition des relations entre hommes et femmes. L'hypothèse doit rester ouverte, en évitant soigneusement de rechercher le confort des certitudes.

Dans plusieurs articles du présent numéro, les auteures posent implicitement le défi de penser une relative homogénéisation des parcours de vie des hommes et des femmes, sous certains aspects, sans pour autant perdre de vue leur inscription dans des rapports sociaux de sexe dont il s'agit de comprendre l'évolution. Dans ce contexte, on ne s'en étonnera pas, la maternité

constitue toujours un facteur de différenciation important des parcours des hommes et des femmes qui entrent dans la vie adulte.

La maternité est une dimension centrale des construits sociaux du sexe et du genre. Elle sert d'ailleurs trop souvent à refermer le questionnement sur la différence des sexes en «re-naturalisant» la maternité en tant que fonction biologique spécifiquement féminine. Le mouvement féministe lui-même n'est pas à l'abri de ce type de repli auquel se rattachent certaines des positions maternalistes discutées par Louise Toupin. Le concept de maternalisme est d'ailleurs largement repris à l'heure actuelle dans les études historiques américaines sur le rôle des femmes dans l'édification de l'État-providence. Soulignant les définitions variables et les interprétations contradictoires auxquelles le concept a donné lieu dans la littérature féministe, Toupin en propose une compréhension qui remet en cause la recherche d'une définition univoque, pour plutôt reconnaître ses multiples usages historiques et militants. Si le maternalisme a pu être le fait d'une référence idéologique à la maternité comme fonction biologique et relationnelle des femmes, d'autres formes de discours qui peuvent aussi être qualifiés de maternalistes ont plutôt eu pour objet la reconnaissance de la fonction sociale des mères, de la «matérialité de la maternité» et ont soutenu un dégagement par rapport aux approches essentialistes et naturalisantes de l'activité maternelle. Ainsi, les revendications féministes du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle passaient toutes par le prisme de la maternité parce que cette fonction sociale était la seule dont elles pouvaient légitimement se réclamer en tant que femmes dans l'espace public, et non parce que les militantes de l'époque auraient eu une vision purement idéologique de la maternité comme destin biologique et valeur relationnelle. Toupin appuie son invitation à préciser et à historiciser le concept de maternalisme sur le rappel des revendications pour des mesures sociales à l'intention des mères, dans l'entre-deux-guerres, en prenant pour exemple les pensions aux mères nécessiteuses et les allocations familiales. Le risque constant de glisser vers une assimilation de la femme à la mère, chaque fois qu'il est question de la maternité comme fonction spécifique des femmes, demeure toujours très présent, comme le souligne Toupin. À cet égard, l'étude des âges de la vie et des parcours qu'ils jalonnent présente l'avantage de mettre la maternité en perspective, de mesurer son impact sur toute la durée de la vie des femmes sans nier qu'elle occupe une place relative dans leur temps biographique.

## **La redéfinition des âges: un enjeu social**

Les étapes de la vie ont maintenant des bornes très variables qui ne fonctionnent plus comme repères collectifs (Langevin 1995). Les parcours sont de plus en plus individualisés et souvent discontinus. Néanmoins, tant dans les discours de sens commun que dans les discours scientifiques, il se produit actuellement une multiplication de nouveaux découpages de l'âge, dans un effort de recomposition sociale du rapport des individus et des groupes à la durée et à la succession des générations. Il s'agit de récupérer un fractionnement apparemment omniprésent pour redéfinir des cohérences communes. Les articles du présent numéro ont surtout permis de mettre en évidence des cohérences établies en fonction des représentations partagées des acteurs et

des actrices adultes, et de leurs choix individuels, ainsi qu'en relation avec la conjoncture sociale ou la période historique qui structure leur expérience de vie. En cela, les auteures témoignent éloquemment de l'importance des théories de la pratique en sciences sociales, mais aussi de leur influence possible sur le développement des appareils normatifs (juridique, administratif et éthique, notamment) de définition sociale des âges qui se sont surtout appuyés jusqu'ici sur les sciences biomédicales et psychologiques. Ce constat soulève un enjeu de responsabilité de la recherche sociale dans la dynamique de pouvoir entre les générations à l'intérieur d'une société. La recherche féministe est déjà largement impliquée dans cette dynamique, mais le champ à étudier est vaste et les directions à emprunter, multiples. Que savons-nous, par exemple, des transitions actuellement vécues par les petites filles et les préadolescentes comparativement à leurs frères? Quel sera l'impact des iniquités entre les générations actuelles sur les rapports sociaux de sexe et sur les solidarités intergénérationnelles dont on voudrait qu'elles compensent, dans la sphère privée, et surtout grâce au travail des femmes, les déficits de notre système de protection sociale? Enfin, pour les femmes, l'âge constitue-t-il toujours un facteur de discrimination primordial sur le marché matrimonial et sur le marché du travail?

*F. Romaine Ouellette*

*Institut national de la recherche scientifique - Culture et société*

## RÉFÉRENCES

- ATTIAS-DONFUT, Claudine et Nicole Lapierre  
 1994 «La dynamique des générations», in *Génération et filiation*, numéro sous la direction de Claudine Attias-Donfut et Nicole Lapierre, *Communications*, 59: 5-14.
- DANDURAND, Renée B., Léon Bernier, Denise Lemieux et Germain Dulac  
 1994 *Le désir d'enfant: du projet à la réalisation*, Rapport présenté au Conseil québécois de la recherche sociale. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- DANDURAND, Renée B.  
 1996 «Entre la quête de l'autonomie et le maintien des liens familiaux», in Huguette Dagenais (dir.), *Science, conscience et action. 25 ans de recherche féministe au Québec*. Montréal, Éditions du remue-ménage: 31-50.
- DAVID, Hélène  
 1995 «Rapports sociaux et vieillissement de la population active», *Sociologie et sociétés*, XXVII, 2: 57-68.
- GALLAND, Olivier  
 1993 «La jeunesse en France, un nouvel âge de la vie» in Alessandro Cavalli et Olivier Galland (dir.), *L'allongement de la jeunesse*. Arles, Actes Sud: 19-39.

LANGEVIN, Annette

1995 «Maturation biologique et intégration sociale», *Dialogue*, 127: 9-21.

LEBLANC, Michel, Pierre Lefebvre et Philip Merrigan

1996 «Comment accroître le soutien public en faveur des enfants», *Choix*, 2, 6, août: 3-49.

LORIAUX, Michel

1995 «Les conséquences de la révolution démographique et du vieillissement sociétal: restructuration des âges et modification des rapports entre les générations», *Sociologie et sociétés*, XXVII, 2: 9-26.

PITROU, Agnès

1995 «De la transformation des classes d'âge à l'évolution des rapports sociaux», *Sociologie et sociétés*, XXVII, 2: 27-42.

TAHON, Marie-Blanche

1995 *La famille désinstituée*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.